

BUREAU FEDERAL

Réunion du 13 Janvier 2012 à Paris

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.
Mmes Françoise AMIAUD, Sophie GABORY, Catherine GISCOU et Marie-Noëlle SERVAGE.
MM. Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Jacques DENEUX, Frédéric FORTE, Bernard GAVA, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO et Philippe LEGNAME.

Invités : Melle Stéphanie PIOGER. MM. Alain BERAL et Jean-Yves GUINCESTRE.

Excusé : M. Rémy GAUTRON.

Assistent : MM. Patrick BEESLEY, Alain CONTENSOUX, Alain GAROS, Matthieu SOUCHOIS, Gilles THOMAS et Christophe ZAJAC. Mme Céline PETIT.

Assiste en partie : M. Didier DOMAT

1 - Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres présents et excuse Rémy GAUTRON.

Il fait part du décès de M. Michel CHATEAU, ancien membre du Comité Directeur.

Les membres du Bureau Fédéral adressent leurs plus sincères condoléances à sa famille et observent une minute de silence à sa mémoire.

Informations :

- Le nombre des licenciés est à ce jour de 451.917, soit 8.324 licences de plus que le chiffre de la saison dernière à la même date.
- Jackie CHAZALON vient d'être élevée au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur. Les membres du Bureau Fédéral lui adressent de sincères félicitations.
- 80 ans de la Fédération : Françoise AMIAUD est chargée d'étudier les différentes possibilités d'organisation d'une manifestation.
- Concernant le dossier 3x3, proposition de Nathalie LESDEMA en remplacement de Jean-Marie FLORET. Accord du Bureau Fédéral et proposition au Comité Directeur des 9 et 10 Mars 2012 pour validation.
- Démission de Jacques LAURENT de la présidence de la Ligue de Champagne Ardenne.

2 - Dossiers Spécifiques.

- Dossier Arbitrage Haut Niveau.

Jean-Pierre SIUTAT : A la suite d'un mail interne à la CEDAHN, Paul MERLIOT a démissionné de son poste de Président, puis Francis MULLER suivi par Henri JOUENNE, répartiteur CF1. Deux réunions se sont tenues la veille du Bureau Fédéral, dont une technique, pour faire un point précis de la situation. Il est proposé qu'André NOUAIL remplace Paul MERLIOT, et que Carlos LOBATO remplace Francis MULLER. Les tâches d'Henri JOUENNE seront reprises au sein de la CEDACF par Jacky GRELLIER. Une réunion de travail a lieu mardi prochain. Le Bureau Fédéral regrette ces démissions rapides et salue l'investissement de ces trois dirigeants.

- Euro 2015 Masculin.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle l'abandon de la candidature de la France, de l'Allemagne, de l'Italie et de la Croatie à cette organisation. L'Ukraine, seul candidat a obtenu l'organisation de l'Euro 2015.

La FIBA va probablement revoir le calendrier mondial des compétitions d'après 2016. Le Championnat du Monde va devenir Coupe du Monde qui pourrait être la seule compétition qualificative aux Jeux Olympiques. Un des scénarii propose un Coupe du Monde les années impaires et un Championnat d'Europe tous les 4 ans.

La FFBB a également été consulté, par le CNOSF, pour un projet de Jeux Européens avec 1^{ère} édition en 2015 ou 2017. Certaines fédérations nationales de basketball en Europe, déjà sollicitées sur ce dossier, se montrent plutôt réticentes.

- Projet National de l'Arbitrage.

Jean-Pierre HUNCKLER : une réunion aura lieu lundi prochain avec les 4 responsables de groupes, afin qu'ils proposent la composition de leur groupe avec obligatoirement un président de club, un joueur, un dirigeant et un spécialiste de l'arbitrage ou des OTM. Les différents axes de travail et le calendrier des réunions seront fixés.

- Projet CRM : offre de licence fédérale.

Jean-Pierre SIUTAT : l'objectif est de proposer une nouvelle offre de licence fédérale qui tient compte de nos 460 000 licenciés mais également des 2 millions de pratiquants hors de nos clubs (dont les futurs 3x3) dans le cadre du projet CRM et de la refonte de FBI en cours de développement. Les licenciés d'un Club sont répartis en quatre grandes familles : les Joueurs, Techniciens, Officiels et Dirigeants. Un licencié peut appartenir à plusieurs familles. Une nouvelle famille, hors Club, est créée : les Contacts. Une fois chaque licencié réparti dans une ou plusieurs familles, on en détermine sa catégorie (ex. U20 pour un Joueur, OTM pour un Officiel), puis sa couleur de la licence (blanc, vert, jaune, orange ou rouge). Il reste maintenant à proposer une tarification cohérente de cette nouvelle offre de licence fédérale, avec pourquoi, des offres dégressives au fur et à mesure de l'avancement de la saison.

Pierre COLLOMB : Les licences AS peuvent servir pour d'autres catégories que le championnat juniors.

Alain GAROS : La proposition de la période tarifaire est très intéressante et peut créer un transfert / lien entre les Opérations Basket Ecole et les clubs.

Thierry BALESTRIERE : avec l'évolution des contextes sociaux (ex : divorce des parents), il faudrait envisager d'avoir la possibilité de jouer dans deux clubs. Il faut se poser la question de la pertinence de la mutation pour la licence poussin.

Marie-Noëlle SERVAGE : L'élargissement de la licence AS aux catégories jeunes est intéressante mais nécessite une réflexion approfondie notamment au regard des règles de participation.

Catherine GISCOU : Proposer des "radiations" pour les jeunes, plutôt que des mutations. Il serait intéressant pour tous les Comités que la date d'arrêt des licences soit identique.

Après discussion, le Bureau Fédéral valide le projet et propose de trouver deux départements pilotes (un urbain et un rural) afin de tester la licence AS jusqu'aux U11 et de mettre en place une réflexion de fond sur la licence dirigeant.

Un nouveau point sera réalisé au Bureau Fédéral du 18 Février 2012.

- Compte rendu de la visite dans la Zone GUYMARGUA.

Jean-Pierre SIUTAT rend compte de sa visite dans la Zone GuyMarGua. Après rencontre avec l'ensemble des acteurs locaux, différents points ont été soulevés :

1. Manque d'équipements (pour la compétition (construction de gymnases), pour les entraînements (couverture des plateaux sportifs), sensibilisation des collectivités locales et saisine du CNDS national)
2. Retour sur investissement (thème récurrent présenté par les instances politiques et par les présidents de clubs, rechercher des solutions dans des délais raisonnables)
3. Elévation du niveau de formation (peut être une solution au problème précédent)
4. Volonté de s'ouvrir vers d'autres compétitions (au gré des déplacements, diverses requêtes : la Guyane aimerait participer à la Coupe de France sans passer par le filtre de la Zone ou encore la Martinique n'est plus intéressée par la participation aux finales des championnats NF3 et NM3 – ou encore diverses questions : quelles compétitions veulent ces 3 départements ? Il faut tenir compte de la situation géographique de ces départements, plus attirés par des pays limitrophes).
 - Saisine de la FIBA pour étudier les possibilités d'intégration de ces départements dans les compétitions des zones respectives (**P COLLOMB est chargé de ce dossier**).
5. Territorialisation des règlements (adaptation des règlements "métropolitains" aux contraintes des DOM-TOM, établissement d'un cadre de consultation pour les règlements fédéraux, décentralisation de certains règlements territoriaux)
6. Événementiels (par exemple étudier la possibilité d'une Tournée de l'EDF U20 en 2013)
7. Développement du basket féminin (Réflexion sur un projet de basket féminin).

Une réunion de travail, organisée sous la forme d'un séminaire de 2 jours, sera réalisée les 5 et 6 mars prochain avec les représentants de la zone GuyMarGua et de l'Océan Indien.

- Plateforme de téléchargement "iFFBB".

Jean-Pierre SIUTAT propose

- un cadre pour la future plateforme de téléchargement (à l'image de ce qui est fait par des professionnels, ex. Apple Store),
 - un nom de baptême iFFBB
 - la mise en place d'un groupe de travail comprenant Christian LECOMPTE, Gilles THOMAS, Alain GAROS, Jean-Jacques KRIEF.
- Point d'étape sur la feuille de route 2011-2012.

Jean-Pierre SIUTAT recommande à chacun de bien s'appuyer sur la feuille de route, de tenir, dans la mesure du possible, les échéances des dossiers.

3 - Pôle AGF – Administration Générale et Finances.

- FBI (V2) : point.

Jean-Marc JEHANNO : Le dossier avance bien. La rédaction des spécifications est en cours. Il reste encore quelques ateliers à mener pour avoir la totalité des spécifications détaillées. Actuellement, une vingtaine de personnes travaille sur le projet. A ce stade, aucune demande de report de délai n'est faite.

- Gestion de fin de saison.

Marie-Noëlle SERVAGE : Les réunions avec les différentes commissions concernées se poursuivent et qu'un état général sera présenté lors du Bureau Fédéral du 18 Février 2012 à Roanne.

- Assemblées Générales.

Marie-Noëlle SERVAGE : Le positionnement de l'Assemblée Générale fin Juin pose un problème majeur quant à la clôture des comptes. Il faudrait donc envisager de repousser l'AG la dernière semaine d'Août ce qui donnerait pour 2014 le 23 ou le 30 Août (les dates des AG 2012 et 2013 sont inchangées).

Par ailleurs, il avait été évoqué d'organiser une Assemblée Générale à la Réunion qui avait déposé une candidature.

Marie-Noëlle SERVAGE est chargée de faire une étude très approfondie du dossier, afin qu'ensuite le Bureau Fédéral puisse étudier la question.

- Demande de cautionnement du CD 59.

La Ligue Régionale Nord/Pas de Calais, déjà copropriétaire de son siège actuel avec le Comité du Nord, projette de faire construire un nouveau siège social commun avec le Comité du Nord pour répondre aux besoins grandissants de la Ligue et du Comité.

La Ligue Régionale Nord/Pas de Calais a fait une demande de cautionnement acceptée par la FFBB

La décision de construction d'un nouveau siège commun au Comité du Nord et à la Ligue du Nord/Pas de Calais a été approuvée par l'Assemblée Générale de la Ligue du Nord/Pas de Calais à l'unanimité le 13 Juin 2009. Le permis de construire a été accordé le 20 Septembre 2011.

Suite à la présentation du projet de financement et à l'avis favorable du Trésorier Général, le Bureau Fédéral donne un avis favorable à la demande de cautionnement de prêt de 250.000 € au Comité du Nord.

- Informations générales.

CNOSF : proposition de conciliation de Stéphane DAO.

Le requérant conteste la décision de la Chambre d'Appel en date du 30 Novembre 2011 lui ayant infligé une suspension pour une durée de deux week-ends sportifs, du 9 au 11 décembre 2011 inclus et du 16 au 18 décembre 2011 inclus.

Lors de l'examen du litige, le Conciliateur a estimé que les commissions disciplinaire de la FFBB ont fait la stricte et donc juste application de la réglementation. Par ailleurs, il estime que le caractère manifestement disproportionné de la sanction litigieuse n'est pas établi et qu'une suspension ferme d'une durée de deux week-ends sportifs est parfaitement justifiée et cohérente dès lors que le requérant s'est déjà vu infligé une sanction similaire.

En conséquence, le conciliateur propose à la FFBB d'assortir du sursis l'intégralité de la suspension ferme de deux matchs qui a été infligée à Monsieur Stéphane DAO par sa Chambre d'Appel le 30 Novembre 2011.

En outre, si la FFBB devait s'opposer à une telle proposition, le conciliateur l'invite néanmoins à accueillir favorablement l'éventuelle remise de peine que Monsieur Stéphane DAO pourra solliciter auprès d'elle après avoir commencé à exécuter sa suspension ferme.

Le Bureau Fédéral refuse la proposition du conciliateur, à la majorité des membres présents (1 abstention).

Le poste de Kinésithérapeute des équipes de France est actuellement vacant, suite à la démission de Marc ORLU, la COMED propose de le remplacer par Thierry FACQUEZ.

Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents.

Processus des Vœux : nous avons reçu à ce jour 80 réponses des Ligues et Comités. Un premier dépouillement va être effectué afin de faire une short-list qui sera questionnée par le Groupe de Contact.

Réunion du Bureau Fédéral du 18 Février 2012 à Roanne : suite à la modification du programme prévisionnel, un nouveau questionnaire sera adressé aux membres courant de semaine prochaine.

Réunions de Zone de printemps : les dates sont à déterminer. Les Zones vont être contactées pour communiquer la date de leur réunion.

CFAMC : Il sera proposé au prochain Comité Directeur qu'André NOUAIL soit nouveau membre de la CFAMC.

- Point sur les paris sportifs.

Christophe ZAJAC communique un état de la situation avec un total de 62.000 € de redevances sur le 4ème trimestre 2011. Les charges fixes restent quasiment identiques. La répartition est la suivante : environ 20.000 € pour la FFBB et environ 40.000 € pour la Ligue Nationale de Basket.

- Point sur les Agents Sportifs.

Christophe ZAJAC explique le cas des agents titulaires d'une licence FIBA. La réglementation FIBA prévoit que ces derniers peuvent directement exercer en France dès lors qu'ils sont titulaires de la licence d'agent FIBA.

Or, les dispositions nouvelles de la loi et du décret gouvernant cette activité prévoit des modalités différentes. Une rencontre a donc eu lieu avec le Ministère pour évoquer ces problématiques. Il en ressort que s'agissant des agents communautaires, selon qu'ils souhaitent s'établir en France ou librement exercer, ils ont des pré-requis à présenter à la FFBB afin d'obtenir leur équivalence. Le problème est plus compliqué pour les agents extracommunautaires (postulation). La question se pose de savoir comment il faut traiter les agents FIBA, qu'ils soient communautaires ou non. Une disposition du décret prévoit la possibilité d'accorder une dispense (partielle ou totale). Il s'agit de savoir si la détention d'une licence FIBA vaut dispense, de l'épreuve totale ou de la partie spécifique, ou non.

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral reconnaît que la licence FIBA vaut, pour son titulaire, dispense de l'épreuve spécifique de l'examen d'agent sportif.

Concernant la Formation des Agents Sportifs, la Commission s'est rapprochée du Pôle 2 afin d'envisager les différents types de formation possibles :

- Initiale,
- Préalable,
- Continue,

Une étude est en cours pour pouvoir organiser une formation préalable couplée avec la formation continue.

Par ailleurs, la Commission des Agents s'est constitué en jury disciplinaire et a reçu plusieurs candidats sur lesquels elle a statué.

L'article 723 des Règlements Généraux interdit l'établissement de contrat dans les divisions inférieures à la L2 et la NM2. Il semble cependant que des contrats existent dans ces divisions inférieures. S'agit-il de procéder à des ajustements de notre réglementation ?

Le Bureau Fédéral ne souhaite pas apporter de modification à ce règlement.

- Déploiement du logiciel de comptabilité LCS-CEGID.

Jean-Marc JEHANNO : A ce jour, 11 sites sont installés 4 sites sont en attente. Les autres qui étaient intéressés, mais qui n'ont pas répondu, vont être relancés.

4 - Pôle 1 – Haut Niveau

- LFB : point sur les évolutions réglementaires.

Thierry BALESTRIERE expose le projet et précise que les points suivants du règlement LFB ont été étudiés :

- Formation et critères de péréquation.
- Dérogation pour les clubs n'ayant pas un centre de formation agréé.
- Obligations sportives pour les clubs de LFB.
- Indemnités de formation pour des joueuses évoluant dans le championnat de LFB.

Les modifications proposées n'apportant pas de remarque particulière, le texte sera proposé au Comité Directeur des 9 et 10 Mars 2012 pour adoption.

Il présente ensuite la maquette de la future affiche de l'Open de la Ligue Féminine édition 2012.

Pierre COLLOMB informe que de nombreux clubs de L2 font preuve d'une grande méconnaissance du règlement et s'en retrouvent pénalisés.

- CFAMC : indemnités des arbitres de Championnat de France.

Jacques DENEUX : Un problème est récurrent depuis quelques années, à savoir la disparité des indemnités des arbitres. Il est donc nécessaire de mener une réflexion.

Une discussion s'engage.

En fonction des différentes remarques faites ce soir, une nouvelle proposition sera faite au Bureau Fédéral du 18 Février 2012, pour ensuite en faire la proposition au Comité Directeur des 9 et 10 Mars 2012 pour adoption.

Par ailleurs, Jacques DENEUX travaille actuellement avec la Commission Juridique pour recenser tous les articles qui traitent l'arbitrage dans les Règlements. Des simplifications seront proposées.

- Création du corps de Commissaires FFBB-LNB.

Jean-Pierre SIUTAT expose le projet de règlement des Commissaires FFBB – LNB qui sera mis en place dès l'année prochaine. Ce projet détaille, pour le corps de Commissaires nouvellement créé, les missions, les obligations, les conditions d'accès à la fonction de Commissaire, la désignation des Commissaires et la licence de Commissaire.

Après avoir pris note des quelques remarques des membres, un nouveau projet sera remis aux membres courant de semaine prochaine.

Alain BERAL souhaite qu'un premier corps de Commissaires soit mis en place dès les play-off de cette saison.

- Ligue Nationale de Basket.

Alain BERAL communique des informations sur la Ligue Nationale de Basket :

- Bonne organisation du All Star Game à Bercy fin décembre 2011, avec la prolongation du contrat sur 5 années supplémentaires avec le partenaire.
- La Semaine des As à Roanne se jouera probablement à guichet fermé.
- Sport + a modifié les conditions d'accès à sa chaîne, des négociations sont en cours.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite savoir où en est le dossier des Centres de Formation et quand la FFBB aura un retour sur la décision de la LNB.

Alain BERAL lui confirme que ce point sera évoqué lors de la Semaine des As.

5 - Pôle 2 – Formation (B.GAVA)

- Université d'Été 2012 et 2013.

Bernard GAVA : Le renouvellement des instances dirigeantes en 2012 conduit à adapter le programme de l'université d'été 2012 aux besoins d'informations aux nouvelles équipes élues.

L'idée est de s'engager dans un programme de 2 années de formations des dirigeants passant par :

- université d'été 2012 => répondre aux besoins immédiats
- saison 2012/2013 : répondre aux demandes de formation des structures.
- université d'été 2013 => choix dans des modules de formation

L'université d'été 2012 sera organisée du 23 au 26 août 2012 (Arrivée : 23 août (18H) / Départ : 26 août 15H). Le lieu est à déterminer avec la proposition d'appel à candidature auprès des ligues et comités sur la base d'un cahier des charges.

L'université d'été 2013 sera organisée du 22 au 25 août 2013 (Arrivée : 22 août (18H) / Départ : 25 août 15H). Le lieu est également à déterminer avec la proposition d'appel à candidature auprès des ligues et comités sur la base d'un cahier des charges.

Bernard GAVA demande aux membres de lui faire parvenir leurs remarques sur le projet exposé.

Par ailleurs, il précise que tout ce qui relève de la formation doit obligatoirement passer par le Conseil de Validation des Formations.

Il informe que l'écriture du référentiel de formation sur les arbitres en championnat de France (NM1-NF3) est en cours et doit être terminée pour le 31 Mai 2012. La formation des formateurs de ligues s'effectuera en Juin - début Juillet. Début de la formation en septembre 2012 pour une mise en application toute la saison prochaine.

6 - Pôle 3 – Marketing et Communication.

- Euro 2013 Féminin.

Jean-Pierre HUNCKLER informe que le CNDS a officialisé sa subvention à hauteur de 1.100.000 €. Il salue le travail effectué en amont dans la négociation de cette subvention. Avancée des travaux :

- 4 contacts partenariats (2 financiers et 2 en échange marchandises).
- 2 sociétés ont été contactées pour la billetterie.

La prochaine réunion du COL aura lieu le 25 janvier 2012.

7 - Pôle 4 – Territoire.

- Commission Sportive : proposition des sites des phases finales.

Philippe LEGNAME propose les sites pour les phases finales 2011/2012 (annexe 1), en précisant que la priorité avait été donnée aux clubs qui faisaient une première candidature.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.
--

- Pérennisation des emplois STAPS.

Jean-Pierre SIUTAT : le dossier était programmé sur une période de 4 ans, qui arrive à son terme. Se pose maintenant la question de la pérennisation des emplois STAPS dans l'avenir. Le dossier est à l'étude

- Projet de Développement Territorial : préparation de la réunion préalable au Bureau Fédéral du 18 Février 2012.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle qu'une réunion des membres du Bureau Fédéral est prévue à Roanne le vendredi après midi pour débattre sur cette question. Il demande à chacun de mener une réflexion sur ce dossier.

7 - Questions diverses.

- Pierre COLLOMB informe de la réunion de la Commission des Territoires Pertinents vendredi prochain laquelle doit étudier un projet de convention standard pour les modifications de périmètres territoriaux. La notion de coopération territoriale au niveau des clubs sera également abordée.

- Cathy GISCOU souhaite connaître l'état d'avancement de la feuille de match électronique. Jean-Pierre SIUTAT lui précise que le projet est en cours de finalisation et qu'il y aura une présentation officielle
- Philippe LEGNAME informe qu'une décision rapide doit être prise pour les finales Coupe de France 2013. En raison du Championnat d'Europe Féminin 2013 qui se déroulera du 15 au 30 Juin 2013 et du temps imparti à la préparation de l'Equipe de France Féminine, les finales Coupe de France devront se dérouler au tout début du mois de Mai 2013.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 18 Février 2012 à Roanne.